



Jeudi 17 octobre 2024

## **Criminalisation du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun par les États-Unis et le Canada** **L'objectif visé par les accusations de terrorisme**



Manifestation à Vancouver pour marquer un an de génocide, un an de résistance,  
5 octobre 2024

- **L'objectif visé par les accusations de terrorisme**
- **Déclaration du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun**  
– 16 octobre 2024 –

---

## **Criminalisation du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun par les États-Unis et le Canada** **L'objectif visé par les accusations de terrorisme**

Le 15 octobre, les États-Unis ont désigné le Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun organisation « terroriste ». Tous ses avoirs et ceux des personnes aux États-Unis et à l'étranger qui, selon eux, sont associées à Samidoun ont été gelés. Le Canada a emboîté le pas le même jour en désignant Samidoun « entité terroriste ».

Les deux pays prétendent que Samidoun était une « organisation caritative fictive » associée à des « terroristes ». Aucun exemple précis n'a été donné, aucune liste de collecte de fonds « fictive » n'a été citée, pas la moindre preuve.

Les États-Unis n'ont rien offert d'autre que l'affirmation que Samidoun est « un collecteur de fonds international » associé à des organisations que les États-Unis ont désignées comme « terroristes », telles que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).



Le Canada a fait de même. Le citoyen canadien Khaled Barakat a également été qualifié de partisan du terrorisme. Dominic LeBlanc, ministre canadien de la Sécurité publique, des Institutions démocratiques et des Affaires intergouvernementales, a déclaré que « L'extrémisme violent, les actes terroristes et le financement d'activités terroristes n'ont pas leur place dans la société canadienne ni à l'étranger ».

Là encore, aucun fait, aucune preuve. S'inspirant des États-Unis, le ministre a justifié l'interdiction au nom de la lutte contre « la menace permanente qui pèse sur la sécurité nationale du Canada et sur toutes les personnes qui s'y trouvent ».

Cette dernière action fait suite à des sanctions similaires comprenant le gel des avoirs depuis le 7 octobre 2023 de ceux que les États-Unis considèrent comme étant associés au Hamas. Ces sanctions ont notamment visé une banque de Gaza qui fonctionne indépendamment du système financier américain et qui fournit des services à la population de Gaza.

Les sanctions signifient également que les « institutions financières non américaines et les personnes qui s'engagent » dans des « activités avec des entités sanctionnées » s'exposent elles-mêmes à des sanctions.

Les États-Unis procèdent à ces désignations de « terroristes » chaque fois qu'ils veulent faire taire et discréditer les organisations politiques qui s'opposent à leurs guerres et à leurs génocides, aux États-Unis ou à l'étranger. Le Hamas, le FPLP et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) sont tous reconnus internationalement comme des organisations politiques ayant des ailes armées. Les ailes politiques et les ailes armées sont toutes deux nécessaires et approuvées par le droit international dans le cas d'un peuple occupé et colonisé.

Un autre objectif de ces désignations est de détruire l'infrastructure d'un pays assiégé afin de faciliter la prise de contrôle par les États-Unis une fois que les liens civiques entre le peuple et les organisations désignées comme terroristes sont rompus.

Cette désignation de « terroriste » par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du département du Trésor américain est basée sur un décret de 2001 du président de l'époque, George W. Bush. Cela faisait partie de la fameuse « guerre contre le terrorisme », avec ses guerres sans fondement, la torture, les « listes de personnes à abattre », l'horreur des détentions illégales à Guantanamo, les opérations clandestines et bien d'autres choses encore.

Peu de gens ont oublié, en particulier parmi les nombreuses organisations et forces musulmanes qui défendent la Palestine, qu'en l'espace de dix jours, en décembre 2001, le décret de Bush a été utilisé pour geler les actifs des trois plus grandes organisations caritatives musulmanes des États-Unis - la Holy Land Foundation for Relief and Development, la Global Relief Foundation et la Benevolence International Foundation - paralysant à toute fin pratique leur activité. Avec leur arrogance et irrévérence caractéristiques, les autorités américaines ont saisi les biens de ces organisations pendant le mois sacré du Ramadan, au plus fort des dons caritatifs des musulmans. Des personnes liées au financement de ces organisations ont également été accusées d'être des terroristes, détenues et sérieusement maltraitées à l'époque.

Depuis, l'ordre exécutif de Bush a été utilisé pour rendre « normal » et acceptable que les États-Unis décident qui est un terroriste et qui ne l'est pas, comme on le voit aujourd'hui avec la Palestine et Israël. Pour l'Afghanistan, après leur défaite les États-Unis ont gelé plus de 7 milliards de dollars appartenant au peuple afghan. Les *hawalas* organisées par les Palestiniens, les Yéménites et les Libanais vivant aux États-Unis pour ramasser des fonds et les envoyer chez eux ont été bannies, afin d'éliminer tous ces échanges qui se font à l'extérieur du système bancaire américain. L'attaque actuelle contre Samidoun et la banque de Gaza s'inscrit dans cette continuité, en plus de détourner l'attention du sort des prisonniers palestiniens dont les défenseurs sont qualifiés de terroristes.

Le décret ratisse large. Il autorise l'exécutif « à désigner et à bloquer les actifs d'individus et d'entités étrangers qui commettent, ou représentent, un risque important d'actes de terrorisme ». Il autorise également l'exécutif à « bloquer les avoirs des individus et des entités qui fournissent un soutien, des services ou une assistance aux terroristes et aux organisations terroristes désignés par le décret, ainsi qu'à leurs filiales, organisations de façade, agents et associés, ou les personnes qui s'associent à eux de quelque manière ».

Samidoun, dont le siège social se trouve à Vancouver, a été désignée « organisation de façade ». L'organisation participe activement aux nombreuses manifestations appelée à New York, Toronto et Vancouver et s'emploie à sensibiliser l'opinion publique et à fournir des informations sur les prisonniers politiques palestiniens, leurs familles, leurs conditions de vie, leurs revendications et le travail de libération de la Palestine.

La sanction de Samidoun ne vise pas seulement à priver le mouvement et les Palestiniens de l'aide et du soutien dont ils ont besoin, elle vise aussi à réduire au silence et à isoler Samidoun et tous ceux qui le soutiennent, maintenant menacés

d'être considérés comme des « associés » du terrorisme.

Les mouvements de soutien à la Palestine contre le génocide aux États-Unis et au Canada dénoncent cette attaque et restent fermes dans leur engagement à s'exprimer et à s'organiser pour libérer la Palestine !



« Banissez les crimes d'Israël, pas les groupes de la société civile qui s'y opposent » / Le code QR pour la campagne d'opposition à la criminalisation de la solidarité palestinienne



---

## Déclaration du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun

– 16 octobre 2024 –

Le 15 octobre, les États-Unis et le Canada ont imposé des sanctions à Samidoun dans une tentative de réprimer toute forme d'organisation politique soutenant la lutte du peuple palestinien contre le génocide, le colonialisme et l'occupation, et les plus de 10 000 prisonnier-es politiques palestinien-nes, torturé-es et assassiné-es par l'entité sioniste.

[...]

Ces sanctions tombent alors que l'entité sioniste poursuit son génocide et ses massacres à Gaza, dans toute la Palestine et au Liban, avec le soutien total des États-Unis, du Canada et de l'Union européenne. Il s'agit d'une tentative



coordonnée des ennemis du peuple palestinien pour mettre un terme à toute forme de solidarité avec le peuple palestinien et aux efforts d'organisation politique visant à mettre fin au génocide, à la colonisation et aux crimes contre l'humanité perpétrés par l'entité sioniste.

Notre réponse à cette désignation est claire : nous continuerons à lutter pour mettre fin au génocide et au soutien impérialiste à l'entité sioniste, jusqu'à la libération de la Palestine, du fleuve à la mer.

[...]

Cette désignation et ces sanctions, l'interdiction de Samidoun en Allemagne en novembre 2023, devraient inquiéter sérieusement toutes celles et ceux qui mènent un travail politique, en particulier pour la libération de la Palestine. Elles visent à imposer une norme selon laquelle des organisations peuvent être désignées comme « terroristes » pour avoir organisé des manifestations, des conférences, publié des affiches et s'être engagées dans un travail parfaitement clair et un combat politique qui remet en question la complicité des États impérialistes dans les crimes de guerre sionistes, les crimes contre l'humanité et le génocide en cours à Gaza. Ces attaques qui visent le mouvement propalestinien dans son ensemble, ont lieu à un moment où, plus que jamais, un nombre de personnes toujours plus grand s'expriment en faveur de la justice et de la libération de la Palestine.

[...]

Tous les grands partis politiques, des démocrates aux républicains, des sociaux-démocrates à l'extrême droite, ont profité de l'année écoulée pour adopter toujours plus de mesures racistes, islamophobes et répressives à l'encontre du peuple palestinien, des Arabes, des musulman-nes, des réfugié-es, des migrant-es et des militant-es. Cette répression reflète les intérêts des États-Unis et du Canada, États coloniaux fondés sur le génocide, le nettoyage ethnique et l'oppression continue des peuples autochtones, et les intérêts de l'Europe, berceau du mouvement sioniste.

[...]

Samidoun est particulièrement visée en raison de son soutien politique au mouvement des prisonnier-es palestinien-nes et à son affirmation constante depuis de nombreuses années, du droit légitime du peuple palestinien à la résistance. Alors que les États-Unis et le Canada sont deux des principaux soutiens matériels de l'entité sioniste, qu'ils lui apportent sous la forme d'armes et d'argent, et qu'ils répriment le mouvement palestinien sur leur sol, leurs antennes officielles à l'étranger ont souvent cherché à influencer et à orienter la politique palestinienne par le biais de financements conditionnels et d'autres pratiques coloniales de ce type. Par ces sanctions, les États-Unis et le Canada soutiennent un génocide, et criminalisent la résistance, même orale, à ce génocide. Le peuple palestinien, comme tous les peuples colonisés et opprimés, a le droit de résister pour se libérer

et libérer sa terre du colonialisme et de l'occupation, du fleuve à la mer. Ceux qui résistent à l'occupation et à l'oppression - la résistance palestinienne - ne sont pas seulement les héros du peuple palestinien, ils sont les défenseurs de l'humanité tout entière.

Samidoun, réseau de solidarité avec les prisonnier-es palestinien-nes, réitère son soutien au peuple palestinien, aux prisonnier-es et à la résistance palestinienne, arabe et islamique, qui affrontent le génocide et la colonisation au quotidien.

Dans le même temps, nous tenons à souligner que Samidoun n'a aucun lien matériel ou organisationnel avec des entités figurant sur les listes terroristes des États-Unis, du Canada ou de l'Union européenne.

Nous réitérons : en arabe, le mot « Samidoun » signifie ceux et celles qui sont inébranlables. Nous utilisons ce nom pour désigner les prisonnier-es palestinien-nes, incarcéré-es dans les prisons sionistes et impérialistes, et qui luttent pour leur liberté. Aujourd'hui, nous affirmons haut et fort, que nous resterons inébranlables, fidèles et engagés aux côtés du peuple palestinien, jusqu'à la victoire, au retour et à la libération.

Pour lire le texte intégral de la déclaration, [cliquer ici](#).



---

(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

[PDF](#)

[NUMÉROS PRÉCÉDENTS](#) | [ACCUEIL](#)

[www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) • [redaction@pccml.ca](mailto:redaction@pccml.ca)